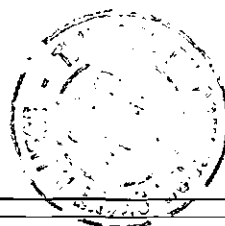


**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12023903



16 -01- 2012

Greffe

N° d'entreprise : 0808.501.334

Dénomination :

(en entier) : MAZOUT JANSSEN

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 4607 Dalhem, rue Lieutenant Pirard 14

Objet de l'acte :

D'un acte reçu par Maître Philippe BOVEROUX, Notaire à Bassenge, le treize décembre deux mil onze, enregistré à Visé le quinze décembre suivant, registre 5, volume 209, folio 70, case 11, deux rôles sans renvoi, aux droits de vingt-cinq euros (25 €) par l'Inspecteur principal ai (s.) T. DEBATTY, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société a décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes :

- de changer le siège social de la société, de sorte que celui-ci sera dorénavant établi à : 4607 FENEUR (DALHEM), Voie des Fosses 11.

- d'étendre l'objet social de la société de sorte que celui-ci sera dorénavant celui repris ci-dessous, et en conséquence, l'article trois des statuts est supprimé et remplacé par le texte suivant :

« La société a pour objet, pour son compte ou pour compte d'autrui en Belgique ou à l'étranger :

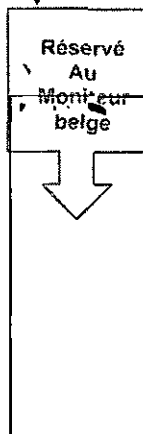
- la vente, l'achat, le négoce, l'échange, l'entreposage, le stockage et le transport, en gros, en demi-gros ou au détail, de tous carburants et lubrifiants solides, liquides ou gazeux ;
- toute activité ayant pour objet le commerce, en gros, demi-gros ou au détail, de mazout, diesel, huiles, carburants, combustibles solides, liquides ou gazeux ;
- l'exploitation d'une station-service y compris l'exploitation d'un commerce au détail de produits d'alimentation générale et de tous accessoires automobiles ;
- les transports routiers nationaux pour le compte de tiers ou pour son propre compte ;
- la vente, le placement, l'entretien et la réparation de tous types de foyers, cassettes et inserts ;
- la vente d'articles de poélerie et de quincaillerie ;
- la construction, la réparation et le tubage de cheminée ; ainsi que le ramonage de cheminée ;
- tous travaux de maçonnerie et de plafonnage liés aux activités qui précèdent ;
- le placement de tous types de citernes, en ce compris le placement et le raccordement des tuyauteries ;
- l'achat, la vente, la promotion, la construction, la gestion dans la plus large acception du terme, la location, la sous location, le syndic de copropriété, la mise en garantie, l'affectation hypothécaire de tous biens immeubles bâtis ou non bâtis et droits immobiliers et, en général, toutes affaires immobilières.

La société peut accomplir toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières relatives à son objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, d'association, de souscription, de participation financière ou autrement, dans toutes sociétés ou entreprises, existantes ou à créer, ayant un objet analogue ou connexe au sien ou de nature à favoriser ou faciliter la réalisation de son objet social, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits et services.

La société peut être administrateur, gérant ou liquidateur ».

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/01/2012 - Annexes du Moniteur belge



Volet B - suite

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME,

Acte et documents déposés au Greffe en même temps que le présent extrait d'acte : expédition conforme de l'acte de modifications des statuts. Mise à jour des statuts.

Notaire Philippe BOVEROUX.